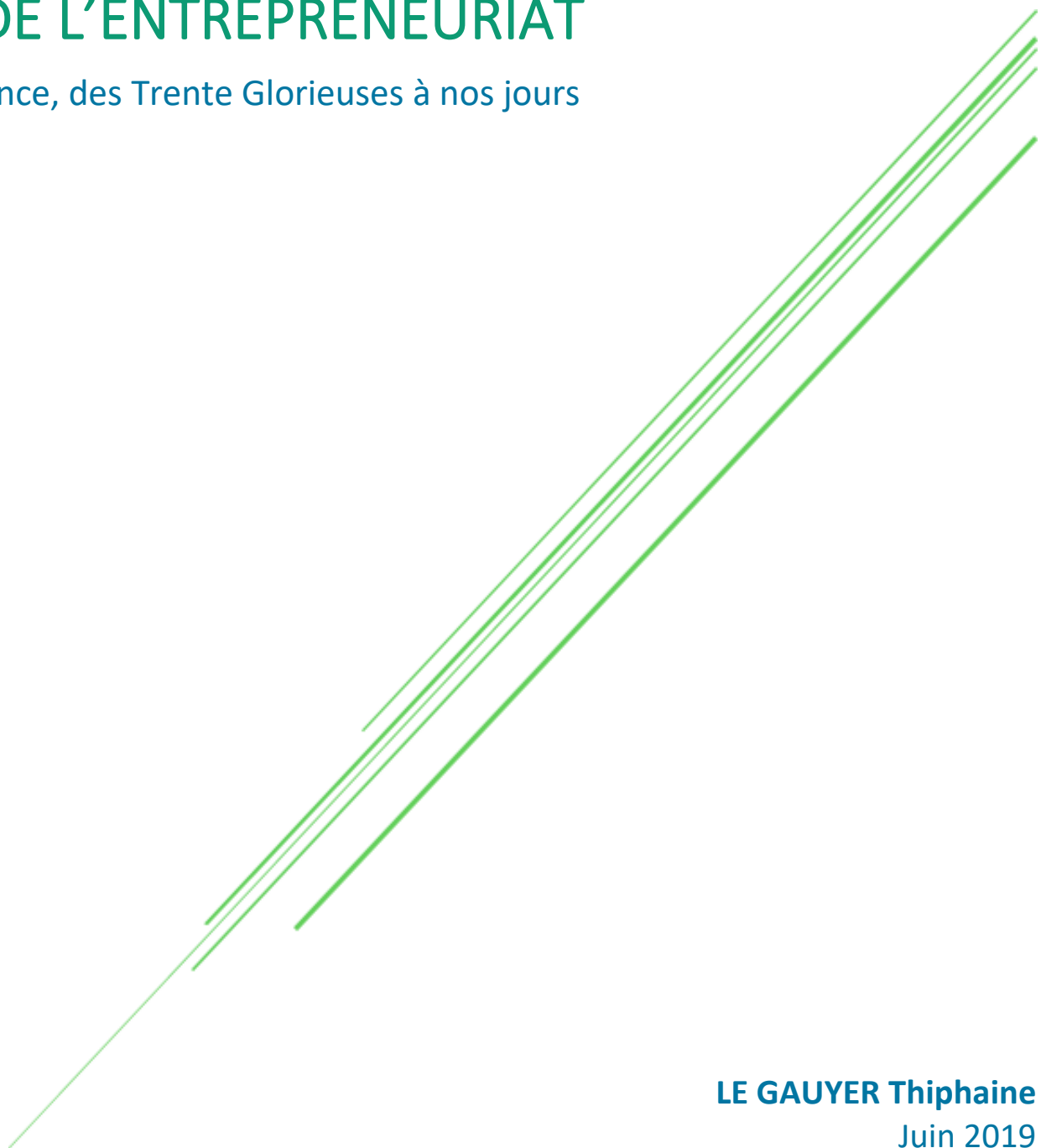


ETAT STATISTIQUE DU MARCHE DU TRAVAIL ET DE L'ENTREPRENEURIAT

En France, des Trente Glorieuses à nos jours



LE GAUYER Thiphaine
Juin 2019



ÉTAT STATISTIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENTREPRENEURIAT EN FRANCE, DES TRENTE GLORIEUSES A NOS JOURS

Contexte

Ce livrable, premier d'une série de neuf, a été rédigé dans le cadre d'une thèse en CIFRE avec AGIPI. Débutée en Septembre 2018, elle porte sur les nouvelles formes d'entrepreneuriat en Europe en axant la problématique sur la protection sociale des travailleur-ses individuel-les et/ou non salarié-es dans trois pays européens : l'Angleterre, la France et la Norvège. Elle est exécutée sous la direction de Corine Eyraud, Maîtresse de Conférence et Habilitée à Diriger des Recherches en Sociologie à Aix-Marseille Université et rattachée, tout comme l'auteur au Laboratoire d'Économie et Sociologie du Travail (LEST).

Liste des livrables

1. L'entrepreneuriat, le salariat et le travail indépendant en France. Origine historique et formes juridiques.
2. État statistique de l'entrepreneuriat et du marché du travail. En France, des Trente Glorieuses à nos jours.
3. État statistique de l'entrepreneuriat et du marché du travail en Angleterre.
4. État statistique de l'entrepreneuriat et du marché du travail en Norvège.
5. L'entrepreneuriat, le salariat et le travail indépendant en Norvège.
6. L'entrepreneuriat, le salariat et le travail indépendant en Angleterre.
7. La Protection sociale : entre secteur privé et secteur public, en France.
8. La Protection sociale : entre secteur privé et secteur public, en Norvège.
9. La Protection sociale : entre secteur privé et secteur public, en Angleterre.

NB : Les titres des futurs livrables sont provisoires.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES FIGURES	1
1. LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET SA POPULATION	3
A. LA DÉFINITION INTERNATIONALE DE LA FORCE DU TRAVAIL SELON LE BIT	3
B. LA POPULATION ACTIVE ET CELLE EFFECTIVEMENT EN EMPLOI	3
C. LA POPULATION ACTIVE INOCCUPÉE OU L'ARMÉE DE RÉSERVE DU MARCHÉ DU TRAVAIL	4
D. POPULATION INACTIVE ET HALO DU CHÔMAGE	5
2. LE DÉCLIN DU NON-SALARIAT ET LES MUTATIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL	7
A. LE DÉCLIN DU NON-SALARIAT AU REGARD DU SECTEUR AGRICOLE	7
A. LES TRAVAILLEUR·SES NON-SALARIÉ·ES EN FRANCE ET DANS L'OCDE	8
B. LES MUTATIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL : SALARISATION ET RECONNAISSANCE DES FEMMES DANS L'EMPLOI	9
3. LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT VIA DE NOUVELLES FORMES D'ENTREPRISE ET DE TRAVAIL	12
A. LE NOMBRE D'ENTREPRISES DOUBLE EN 17 ANS	12
B. MALGRÉ DES FERMETURES D'ENTREPRISES ET D'ÉTABLISSEMENTS QUI RESTENT ÉLEVÉES SUR LA PÉRIODE	13
C. L'ENTREPRENEURIAT EN SOLITAIRE OU DE TRÈS PETITES STRUCTURES	14
RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE	19

TABLE DES FIGURES

1	Évolution du taux d'emploi parmi les 15-64 ans, en France, 1968-2017	4
2	Évolution du taux de chômage selon le genre, en France, 1968-2017	5
3	Évolution du chômage et son halo, en France, entre 2003 et 2019	6
4	Les halos du marché du travail	6
5	Évolution du nombre de personnes en emploi selon la PCS, en France 1982-2017	8
6	Évolution du taux d'emploi non-salarié dans l'OCDE, France 1983-2018	9
7	Évolution du nombre de travailleur-ses non-salarié-es, en France, 1983-2018	10
8	Différence des populations selon le statut et le genre (en millier), en France, 1983-2018	10
9	Évolution du nombre d'aidantes familiales et de non-salariées (en millier)	11
10	Part des personnes travaillant à leur compte selon le genre, en France, 1983-2018	11
11	Évolution du nombre d'entreprises en France, entre 2000 et 2016	12
12	Évolution du nombre de créations d'entreprises, en France, entre 2000 et 2015	13
13	Méthode de calcul des cessations d'entreprise en cours d'année (CESSENT)	13
14	Croissance nette des entreprises, en France, entre 2000 et 2014	14
15	Part des personne non salariées selon leur statut d'emploi, en France, 1983-2018	15
16	Évolution du nombre d'entreprises selon la taille de ses effectifs, en France, de 2000 à 2016	16
17	Évolution du nombre d'entreprises (coefficient multiplicateur), en France, entre 2000 et 2016	17
18	Évolution du nombre d'entreprises selon le régime juridique, en France, de 2000 à 2016	18

1. LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET SA POPULATION

a. La définition internationale de la force du travail selon le BIT

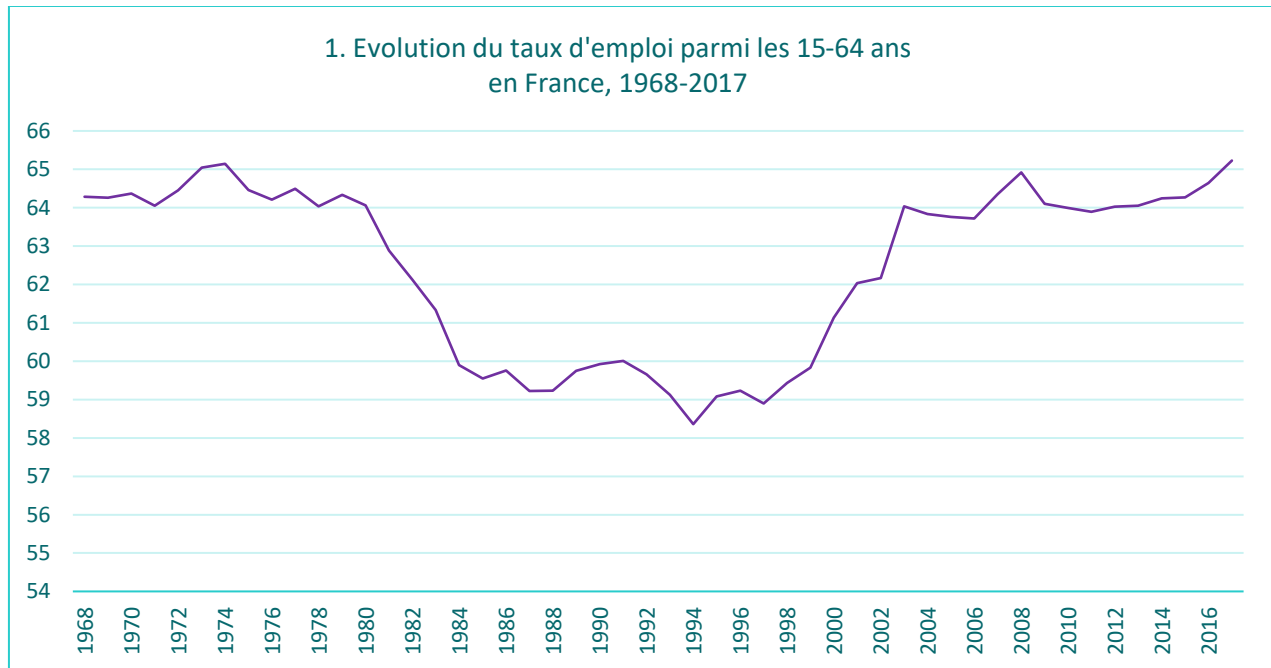
Le marché du travail peut se définir comme un espace réel ou fictif où se rencontrent des individus offrant du travail (travailleur·ses) ou en demandant (employeur·ses). Les chiffres que nous connaissons aujourd'hui proviennent d'une enquête visant à comptabiliser la main d'œuvre nationale, mais aussi à mener des comparaisons internationales. On parle de manière générale du *Labour Force Survey* (LFS), mais la première enquête du genre a été lancée en France en 1951 par l'INSEE sous le nom d'« Enquête Emploi ». Pendant un demi-siècle, le Bureau International du Travail (BIT) a élaboré une typologie de cette main d'œuvre (*labour force*), la définissant aujourd'hui comme l'ensemble de la population en âge et en capacité (physique et mentale) de travailler, c'est-à-dire de produire, en contrepartie d'une rémunération, des biens et services en vue de les échanger sur un marché. On la nomme « population (économiquement) active » en français et elle comprend la population en emploi (active occupée) ainsi que celle au chômage (active inoccupée). Pour compléter cette typologie, la "population inactive" regroupe, par défaut, les autres individus.

On peut résumer, de manière très brève, l'histoire de la construction de ces définitions en trois grandes étapes. La première étape est la répartition duale de la société au travail entre les patron·nes et chef·fes d'établissement d'un côté, les ouvrier·es et employé·es de l'autre (de 1801 à 1891). La seconde étape est l'apparition d'une catégorie pour comptabiliser les personnes qui n'entrent pas dans les deux précédentes. Nommée "la population non-classée", elle possède « l'étrange propriété de n'être ni active, ni inactive » (Salais *et al.*, 1999 : 33). Enfin, la troisième étape est la constitution, en 1950, d'une catégorie à part entière permettant de prendre en compte la « population non active », « ceux qui ne cherchent pas activement de travail ou n'ont jamais travaillé ». Cette étape s'étend de 1954, lorsque le BIT préconise une première définition internationale de la force de travail, à 1982 où celle-ci devient une référence incontournable dans l'analyse de la structure du marché du travail et de sa population.

b. La population active et celle effectivement en emploi

La population active ne cesse de croître depuis les années 1950 où elle passe de 18 800 en 1956 à 29 800 en 2018. Le taux d'activité, c'est-à-dire la population active rapportée à la population en âge de travailler (15-64 ans), passe de 66 % en 1968 à 71 % en 2017. Deux raisons expliquent cette croissance. La première est démographique puisqu'en 1960, les *baby-boomers* né·es entre 1945 et 1950 sont alors en âge de travailler. La seconde est l'entrée des femmes sur le marché du travail. L'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes qui étaient de 37 points en 1968 n'est plus que de 8 points en 2017. Quand moins de 5 femmes sur 10 étaient en activité en 1968 contre 7 sur 10 aujourd'hui ; les hommes le restent en moyenne entre 6 et 7 sur 10 sur toute la période. La population active se compose de personnes effectivement en emploi et celles au chômage. La somme des taux d'emploi et de chômage, fournis sur une même base de données d'Eurostat, n'est pas égale au taux d'activité mais marque une différence

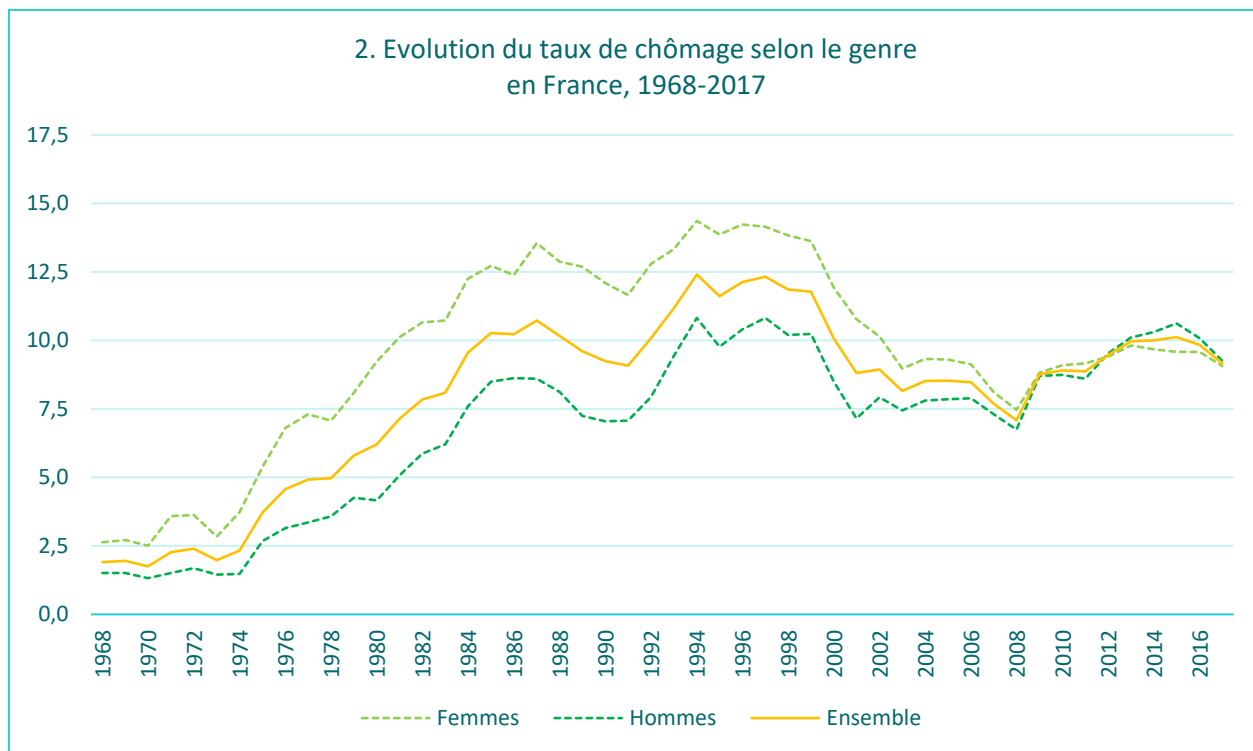
d'environ 1 point. Ceci peut s'expliquer par une différence entre la population de référence internationale qui est de 15 à 64 ans) et l'âge réel de départ à la retraite en France. Malgré un creux entre 1980 et 2002, le taux d'emploi a retrouvé sa valeur en 2015, en réatteignant 64,3 %. Deux proportions identiques qui cachent une augmentation absolue de plus de 6,5 millions d'individus en 48 ans.



Source : Eurostat

c. La population active inoccupée ou l'armée de réserve du marché du travail

La construction de la catégorie des inactif-ves est aux prémices de celle des chômeur-ses. Elle débute au XIX^e siècle lorsque l'on cherche à compter la population économiquement utile et mobilisable au travail. Ainsi surnommée « l'armée de réserve de la main d'œuvre », la population active inoccupée ne présente pas les mêmes statistiques selon que l'on se réfère aux données administratives de Pôle Emploi (anciennement ANPE) visant à comptabiliser l'ensemble des Demandeur-ses d'Emploi de Fin de Mois (DEFM) ou à la définition du chômage au sens du BIT, estimée trimestriellement via l'Enquête Emploi. Cette dernière désigne les personnes répondant affirmativement aux trois conditions suivantes : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure la semaine de référence (lors de la passation du questionnaire) ; avoir procédé à des recherches concrètes d'un emploi le mois précédent ; et être disponible à en occuper un dans les 15 jours (qui suivent la passation). Jusqu'en 1996, les DEFM étaient répartis en 5 catégories selon le type d'emploi recherché. Ces catégories furent mises à jour de sorte que la catégorie A se rapproche au plus près de la définition du chômage au sens du BIT.

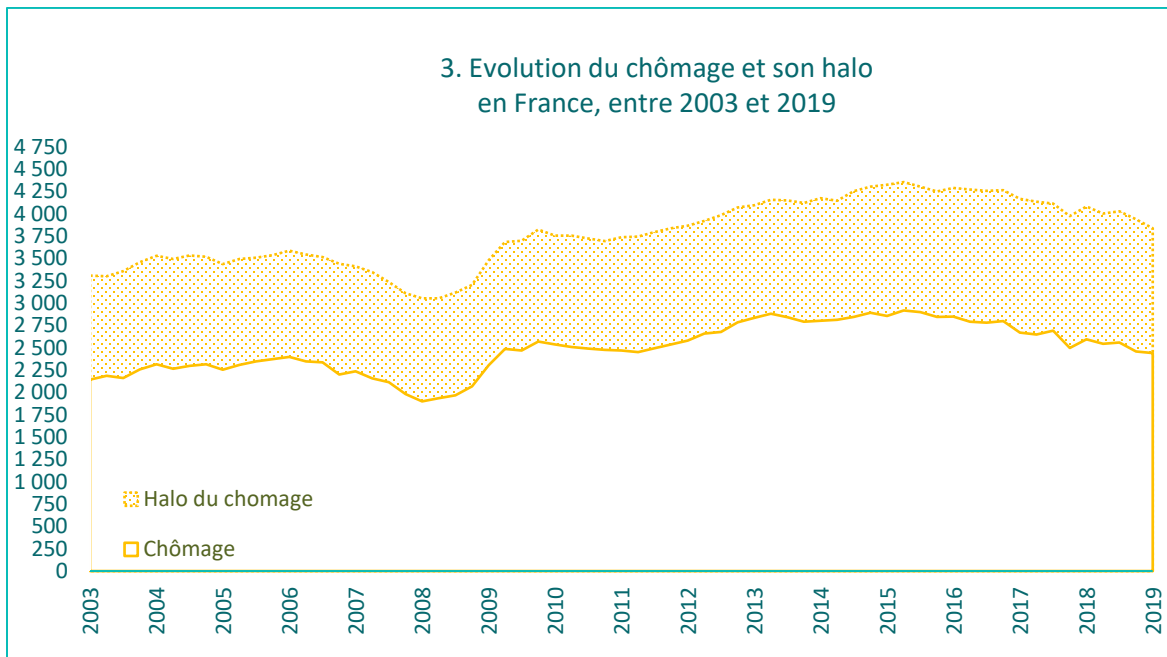


Source : OCDE

Ce graphique montre un élargissement puis un rétrécissement de l'écart entre les taux de chômage masculins et féminins. Il est le plus important entre 1986 et 1990 alors qu'il est quasi nul en 2016. Dans l'ensemble, la France a connu le plein emploi (chômage inférieur à 5 %) jusqu'en 1976. Le chômage a culminé à 12,7 % en 1994. En 2008, veille de la crise financière, le taux de chômage était redescendu à 7,1 % mais a ensuite grimpé pour de nouveau franchir le cap des 10 % en 2013. On compte aujourd'hui 9,2 % de chômeurs et chômeuses, soit 2 400 000 contre 600 000 en 1975.

d. Population inactive et halo du chômage

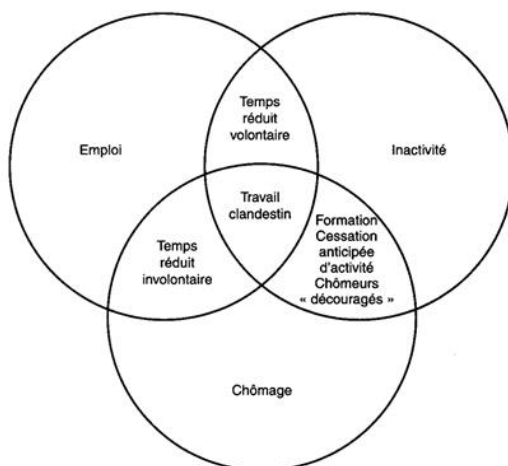
L'INSEE, suivant la définition du BIT, considère « par convention » comme inactif, « celui qui n'est ni en emploi (BIT) ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiant et retraité ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler... ». Complétant une typologie qui se veut exhaustive et exclusive, cette catégorie s'est donc construite par défaut des deux autres.



Source : Eurostat

Mais, comme l'avait déclaré l'OCDE, une réduction du taux de chômage n'induit pas une amélioration de la situation du marché du travail. En effet les personnes "découragées", c'est-à-dire ne recherchant plus activement un emploi (notamment après une période longue sans emploi) ne sont plus incluses dans la population active. Cette population se situe à la frontière chômage et inactivité, et s'ajoute aux personnes involontairement en sous-emploi pour former le halo du chômage. Sur la période 2003-2019, cette population oscille entre 1 million et 1,5 million (au premier trimestre 2018), en étant aujourd'hui évaluée à 1,4 million.

4. Les halos du marché du travail



Source : Freyssinet J. (2000), *Le chômage*, La Découverte

Jacques Freyssinet a mis en évidence les halos aux frontières des trois catégories "population active", "au chômage" et "inactive". Cependant, toutes les populations aux interstices n'apparaissent pas dans ce schéma. Le développement de l'entrepreneuriat a profondément reconfiguré ces halos où l'on voit apparaître des chômeur-ses créateur-trices d'entreprise, des étudiant-es entrepreneur-es, des retraité-es auto-entrepreneur-es, des salarié-es du privé ou du public ayant en parallèle une activité non salariée, des chercheur-ses créateur-trices d'entreprise, mais aussi des personnes dont les caractéristiques de leur activité les place au seuil du salariat et du non-salariat.

2. LE DÉCLIN DU NON-SALARIAT ET LES MUTATIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Pour le BIT, l'emploi non salarié recouvre « les employeur-ses, les personnes établies à leur compte, les membres des coopératives de production et les travailleur-ses familiaux non rémunéré-es ». Comme certains régimes de sociétés commerciales considère leur gérant-e comme assimilé-e salarié-e, cette définition n'est pas suffisante pour mesurer correctement l'évolution de l'entrepreneuriat. Il est en partie sous-évalué pour cette raison, mais aussi surévalué compte tenu des situations de salariat déguisé ou de faux travail-indépendant. Cependant, les données fournies par les institutions telles que Eurostat ou l'OCDE ne présentent pas de statistiques sur les coopératives. Ces cas ne seront donc pas traités dans cette partie.

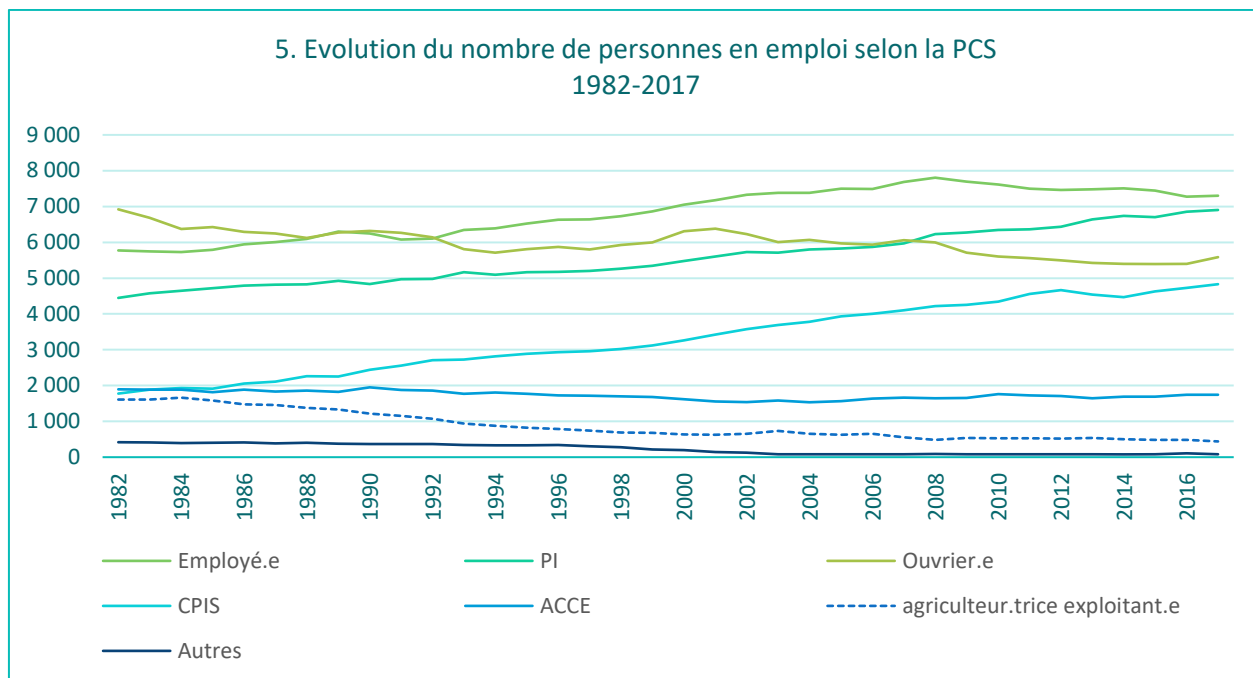
a. Le déclin du non-salariat au regard du secteur agricole

Entre 1896 et 1936, les individus étaient classés en 4 catégories selon leur « situation dans la profession » : les « chefs d'établissement », les employé-es/ouvrier-es, les isolé-es et les chômeur-ses. Quant aux actif-ves, ils et elles étaient soit « patron, chef d'établissement », soit « sous la direction ou au service d'autrui ». Le terme "professions libérales" ne désignait pas une profession non-salariée, comme nous la qualifions aujourd'hui, mais plutôt « un savoir de type universitaire ou scolaire ». Les "isolé-es" pouvaient être aussi bien salarié-es que non salarié-es : « paysans, commerçants, artisans, travailleurs à domicile, façonniers » (Salais *et al.*, 1999).

En 1946 et en remplacement du Service National des Statistiques (fondé en 1941), est fondée en France l'Institut National des Statistiques et Études Économiques (INSEE). Il crée en 1947 une nomenclature des métiers et activités professionnelles (NAI) et une autre concernant les Catégories Socio-Professionnelles (CSP) en 30 postes qu'il inaugure lors de l'Enquête Emploi de 1954. Il la renouvelle sous le nom Professions et Catégories Socio-professionnelles (PCS) en 1982. Ajournée en 2003 puis en 2017, elle porte aujourd'hui le nom de PCS-ESE pour signifier "Emploi des salarié-es d'entreprise".

La nomenclature des PCS-2003 se présente sur quatre niveaux avec un degré de détail croissant. Le quatrième niveau se décompose en 497 postes, le troisième niveau en 84 postes, le second niveau en 24 postes et enfin le premier niveau, qui est le plus utilisé, se décline en 8 postes :

1. Agriculteurs exploitants (AE)
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (ACCE)
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS)
4. Professions intermédiaires (PI)
5. Employés
6. Ouvriers
7. Retraités
8. Autres personnes sans activité professionnelle



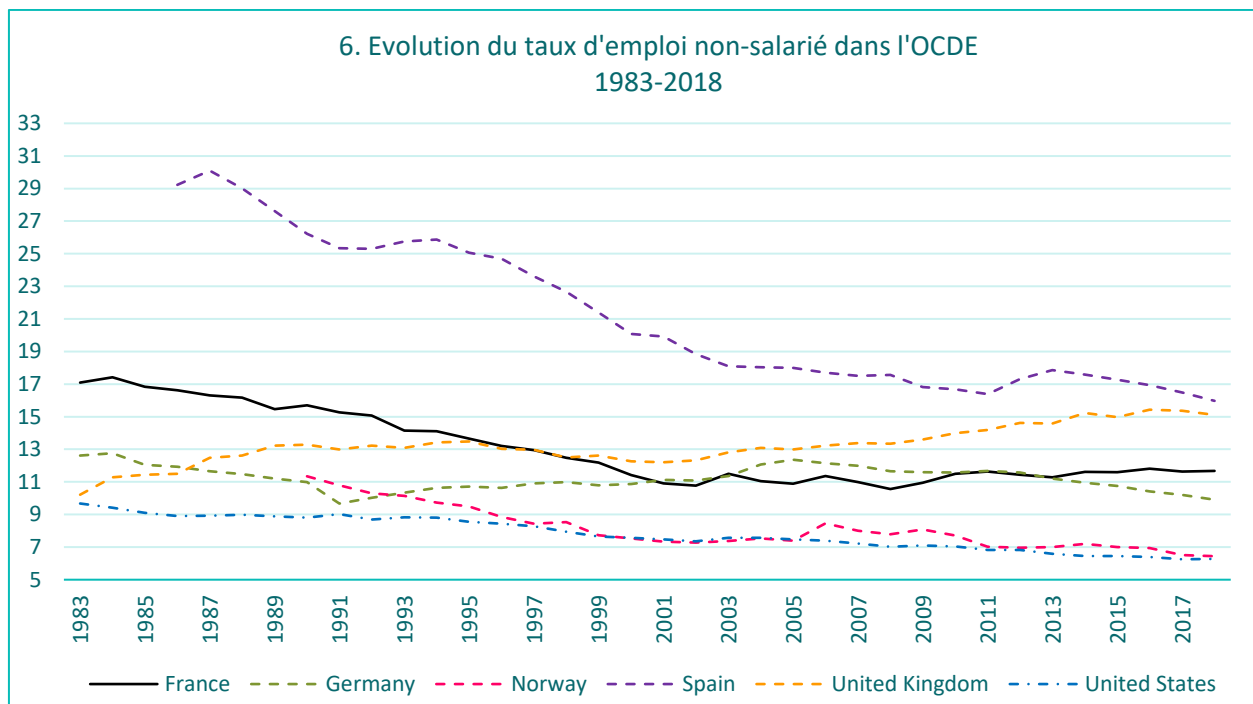
Source : INSEE

Si la tertiarisation du marché du travail a eu un fort impact sur le travail non-salarié c'est parce que le secteur d'activité est très fortement lié au statut d'activité. Ainsi l'artisanat et l'agriculture sont des professions classiques chez les non salariés.

Construites dans le cadre d'un « projet explicitement sociologique », les PCS visaient à définir des « milieux sociaux homogènes », permettant ainsi l'analyse des inégalités socio-économiques et de la mobilité sociale. (Desrosières, 1976). C'est plus particulièrement la classe salariale qui est visée par ces études et donc la nomenclature. Les données sont limitées pour étudier la classe non-salariale. Le sociologue Julien Gros procède actuellement à une analyse de la hiérarchisation sociale des travailleur-ses non salarié-es. Une enquête qui nécessite par ailleurs de réfléchir à une nomenclature adéquate pour « classer » ces travailleur-ses et sur laquelle travaille aussi l'INSEE et la Commission Européenne.

a. Les travailleur-ses non-salarié-es en France et dans l'OCDE

Nous pouvons, grâce aux données du LFS, comparer la situation française avec celle de quelques autres pays de l'OCDE que nous sélectionnons. Le taux français a d'abord connu une période de régression où il passe de 17,1 % en 1983 à 10,8 % en 2002. Après une période d'hésitation entre 2003 et 2010 où le taux revient à 11,5 %, il remonte de 0,2 point en 8 ans pour atteindre finalement 11,7 %. Au contraire, le Royaume-Uni a vu sa courbe continuellement croître, en passant de 10,2 % en 1983 à 15,1 % aujourd'hui. Les données des USA débutent dès 1948 de sorte que nous voyons très clairement une récession longue et forte du taux d'emploi non salarié ; celui-ci étant en début de période à 21,4 %, passe en dessous des 10 % en 1972 pour atteindre 6,3 % en 2018.



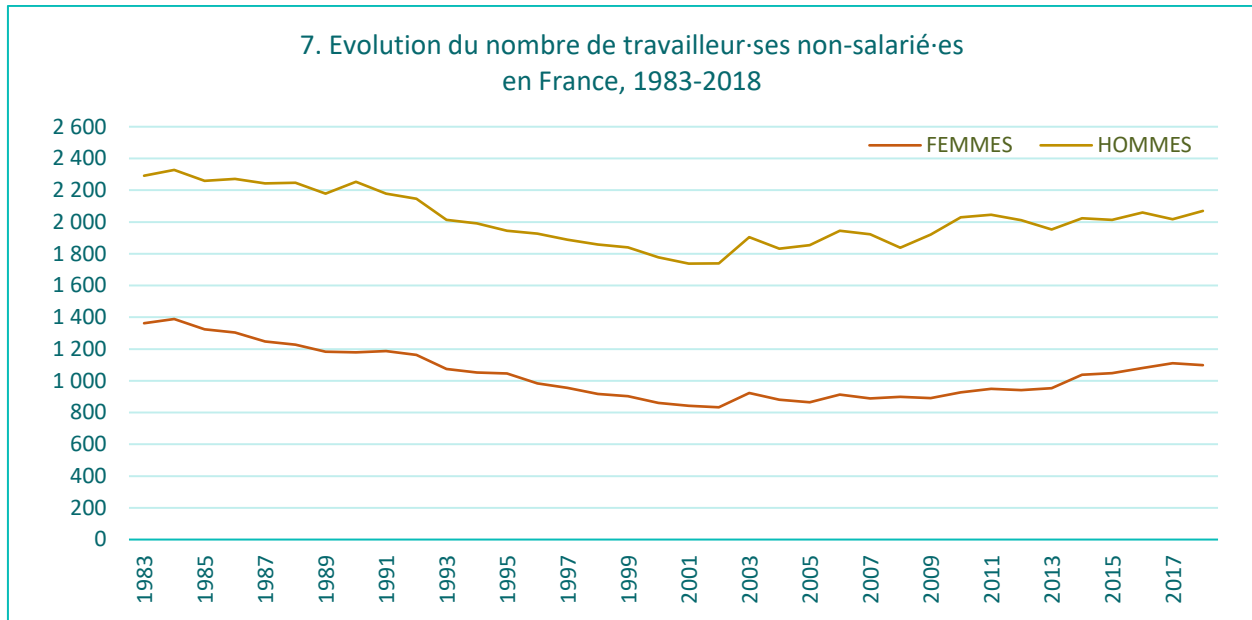
Source : Eurostat

La chute du taux d'emploi non salarié en Espagne sur une plus courte période (30 % en 1987 à 16 % en 2018) peut davantage s'expliquer par la création d'un statut reconnaissant des situations d'emploi intermédiaires entre salariat et non-salariat : *Trabajador Autónomo Económicamente dependiente*. Il faudrait toutefois prolonger l'étude pour connaître la manière dont cette population est comptabilisée. Des statuts équivalents existent en Italie et en Allemagne. La Commission Européenne est actuellement en train de travailler sur un statut juridique reconnaissant cette population nommée en français les "travailleur-ses indépendant-es économiquement dépendant-es".

b. Les mutations du marché du travail : salarisation et reconnaissance des femmes dans l'emploi

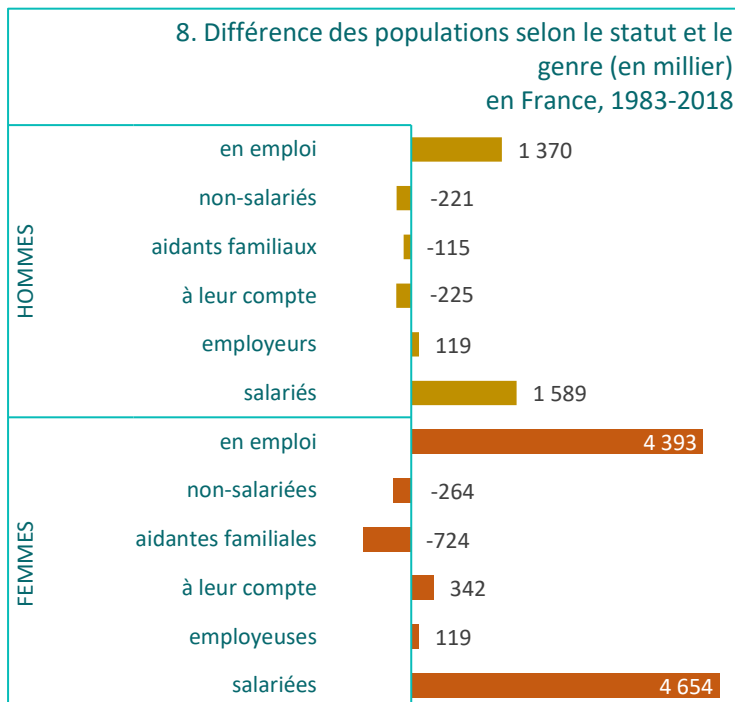
De la Libération jusqu'aux années 2000, l'emploi non salarié n'a cessé de diminuer (excepté 1990). En 2002 lorsque sa population est la plus faible, on compte 1 740 000 hommes non salariés contre 830 000 femmes. En 2002, la population est quasiment redescendue au niveau de 1983 (3 660 000 contre 3 170 000).

Cette perte se comprend lorsque l'on se penche sur les taux des aides familiales ; un rôle presque exclusivement tenu par les femmes, 86 % en 1983 contre 80 % en 2018. De fait, lorsque les femmes sont entrées sur le marché du travail, cela n'a pas seulement fait décroître le taux d'aidant-es, mais aussi celui du taux global de non-salariat.



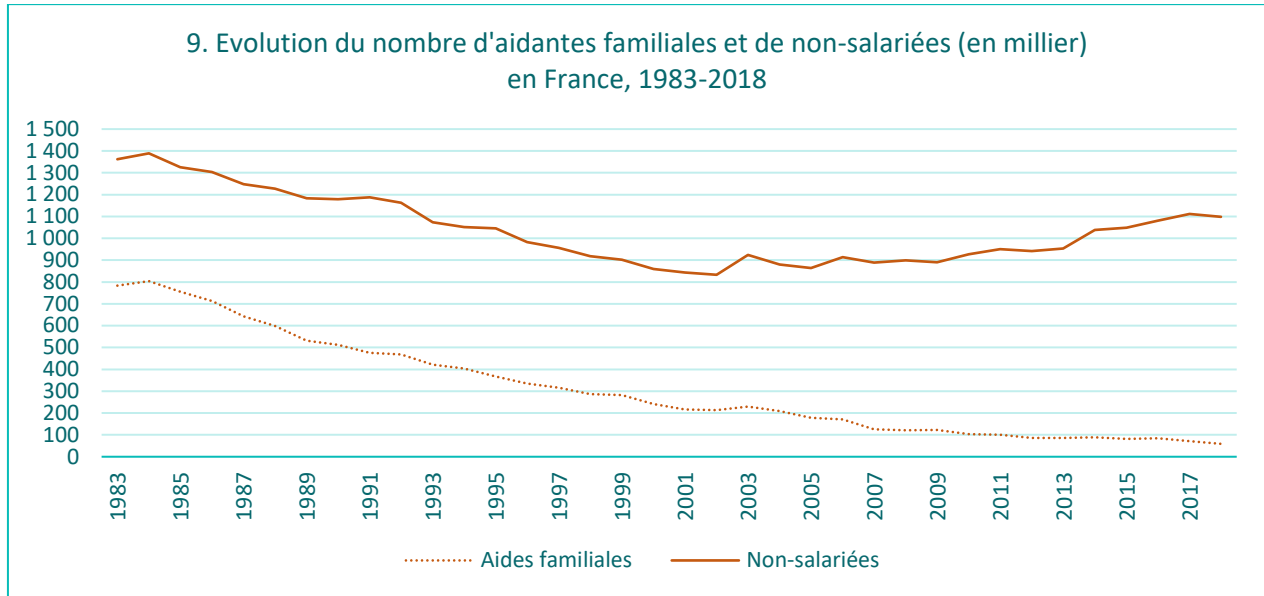
Source : Eurostat

En 2018, 4 400 000 femmes de plus qu'en 1983 sont actives occupées, contre seulement 1 400 000 hommes. Compte tenu du décroissement du non-salariat sur la période, leur abondement dans le salariat est d'autant plus important. On en compte 4 650 000, alors qu'elles sont 260 000 de moins à être non-salariées. Du côté des hommes, on observe une augmentation générale de 1 589 000 salariés pour une perte de 221 000 non-salariés. Cette situation s'explique par le fait que les aidantes familiales sont comptabilisés comme non-salariés et que ce sont principalement des femmes qui tiennent ce rôle.



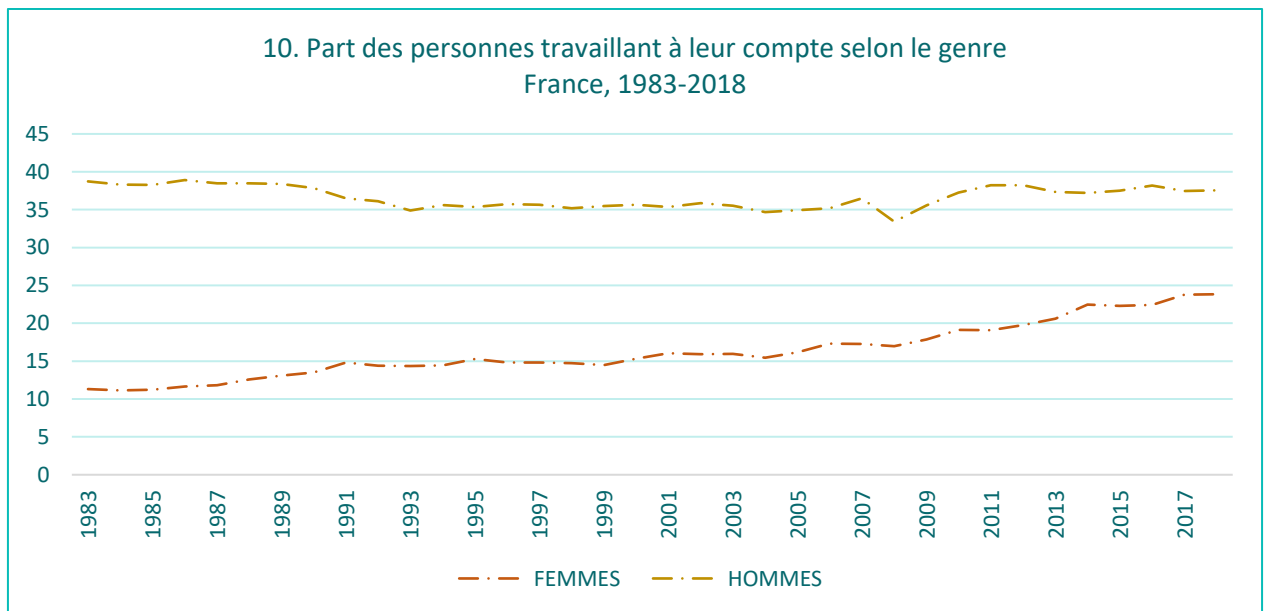
L'entrée des femmes sur le marché a donc eu un impact double sur les chiffres du non-salariat. Directement lorsqu'elles obtiennent un contrat de travail salarié ; indirectement lorsque ces mêmes femmes étaient précédemment comptabilisées comme aidantes familiales. Le graphique ci-dessous montre bien qu'en 1983, la moitié des femmes comptées comme non salariées sont en fait des aidantes de l'entreprise familiale ou de l'exploitation agricole.

Source : Eurostat



Source : Eurostat

Ces transferts expliquent la baisse du nombre global de femmes non salariées dans les statistiques, malgré une hausse de l'entrepreneuriat féminin. Alors qu'on en comptait 1 360 000 en 1983, on les estime à 1 100 000 en 2018. Le taux de femmes non salariées sur le total d'individus non salariés baisse quant à lui de 2,3 points sur la période (34,7 % en 2018) ; faisant ainsi croître le taux d'hommes non salariés. Mais si l'on regarde les populations respectives, la tendance est inverse : on compte 342 000 femmes travaillant à leur compte de plus qu'en 1983 alors que paradoxalement, on remarque une baisse de 225 000 chez les hommes. Malgré cette perte considérable, leur présence reste tout de même prédominante puisqu'ils sont estimés à 1 190 000 contre seulement 755 000 femmes en 2018.

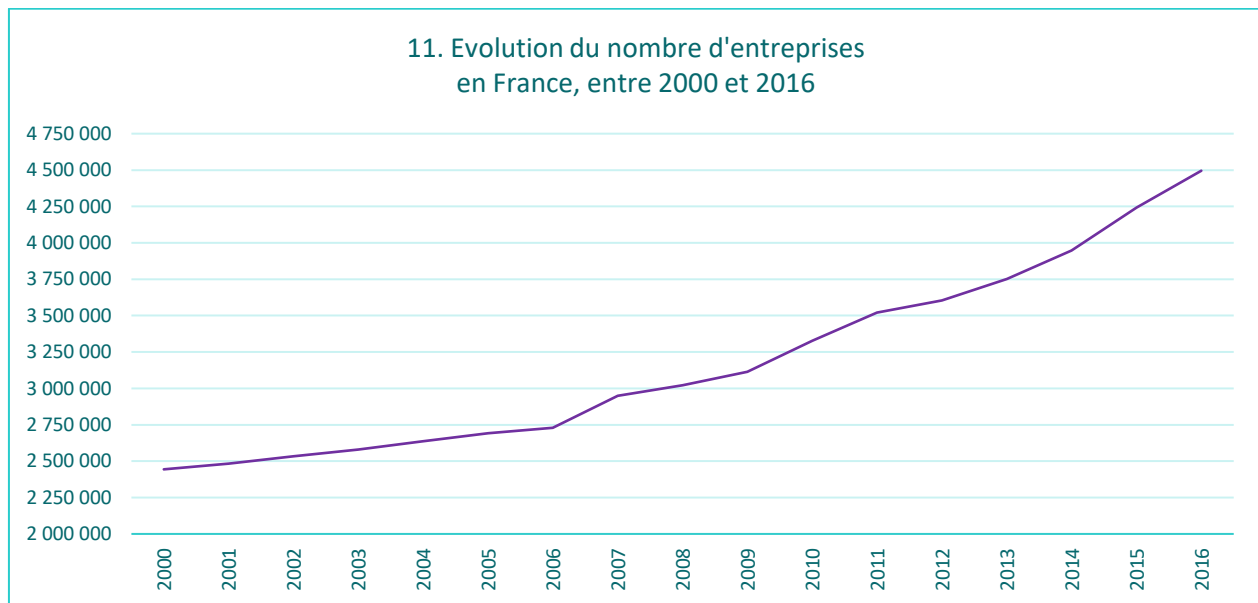


Source : Eurostat

3. LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT VIA DE NOUVELLES FORMES D'ENTREPRISE ET DE TRAVAIL

a. Le nombre d'entreprises double en 17 ans

Depuis 2007, Eurostat définit une entreprise comme « une unité organisationnelle de production de biens et services (B&S) marchands jouissant d'une autonomie de décision ». Cette définition est introduite dans le droit français par le décret du n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif « aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique ».



Note : De 2000 à 2015, les données correspondent à la situation au 1^{er} janvier de l'année n ; à partir de 2016, les données sont arrêtées au 31 décembre.

Source : Stock des entreprises et des établissements, INSEE 2000-2016

Valeurs absolues (arrondies à la centaine)

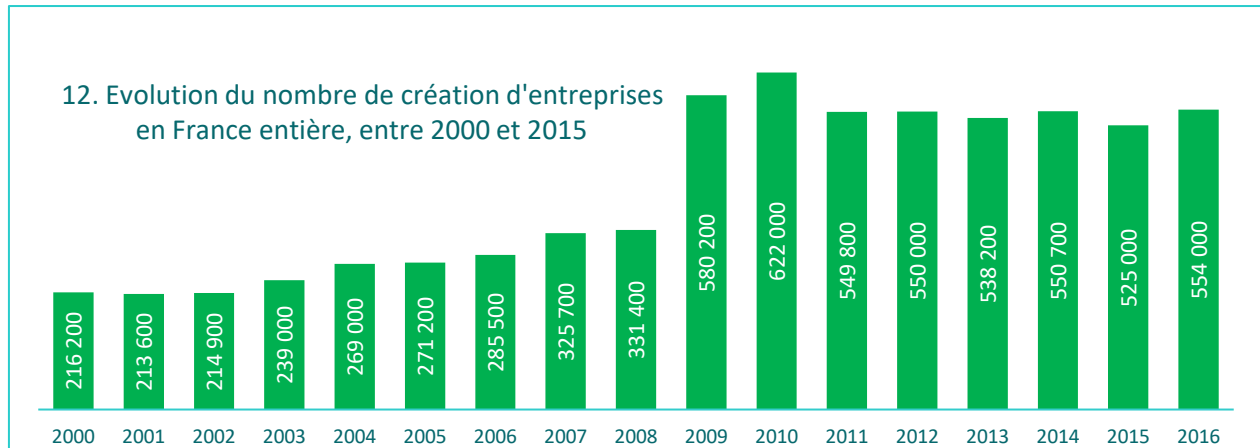
Lecture : Au 1^{er} janvier 2014, La France entière comptait 3 957 100 entreprises.

Passant d'environ 2 440 000 en 2000 à presque 4 490 000 entreprises en 2016, la France (entière) a vu se multiplier par 1,84 le nombre d'entreprises sur son territoire. D'abord lente, cette progression s'est accélérée à partir de 2006 et ceci en dépit de la crise économique de 2008.

Avant 2007, l'INSEE définissait la création d'une entreprise comme la création d'au moins un établissement actif nouveau, c'est-à-dire l'association d'une unité de production (établissement) et de moyens de production. On distingue trois types de création d'entreprise : la création « pure » ou « ex-nihilo » impliquant la création d'une nouvelle immatriculation au Registre des Entreprises et Etablissement (REE) ; la reprise d'entreprise consistant à racheter tout ou partie des moyens de production d'une autre entreprise ; La réactivation d'une entreprise lorsqu'elle celle-ci a cessé un temps son activité. Ce dernier

cas est très fréquent pour les entreprises individuelles puisque l'immatriculation est rattachée à la personne (physique) et reste le même à vie.

Comme pour la définition de l'entreprise et pour des fins de comparaisons européennes ; la définition de l'entreprise française a été adaptée pour ne considérer que les créations dites « pures », incluant les réactivations d'entreprise en nom propre après plus d'un an d'interruption et les reprises d'entreprise avec création d'immatriculation. La création d'entreprise connaît un boom en 2009 et 2010 où l'on dénombre respectivement 580 200 et 622 000 entreprises créées en cours d'année. Sans battre ce dernier record, la création pure d'entreprise reste depuis très forte en avoisinant les 550 000 par an.



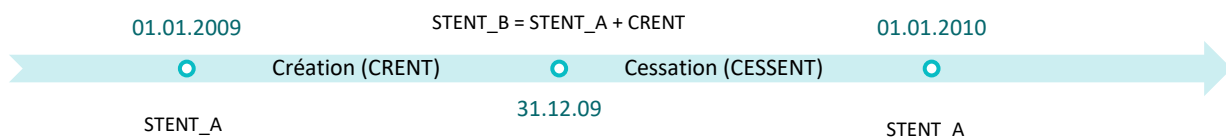
Source : Stock des entreprises et des établissements, INSEE 2000-2016
Valeurs absolues (arrondies à la centaine)

Lecture : En France entière, 550 600 entreprises nouvelles ont été créées au cours de l'année 2015.

b. Malgré des fermetures d'entreprises et d'établissements qui restent élevées sur la période

Néanmoins, les chiffres ci-dessus montrent seulement le nombre d'entreprises créées en cours d'année, mais non sa progression nette, c'est-à-dire le nombre d'entreprises en plus d'une année sur l'autre. Les bases de données sur les créations d'entreprises ne donnent pas à voir le nombre d'entreprises ayant cessé leur activité en cours d'année mais il est possible de le calculer.

13. Méthode de calcul des cessations d'entreprise en cours d'année (CESSENT)

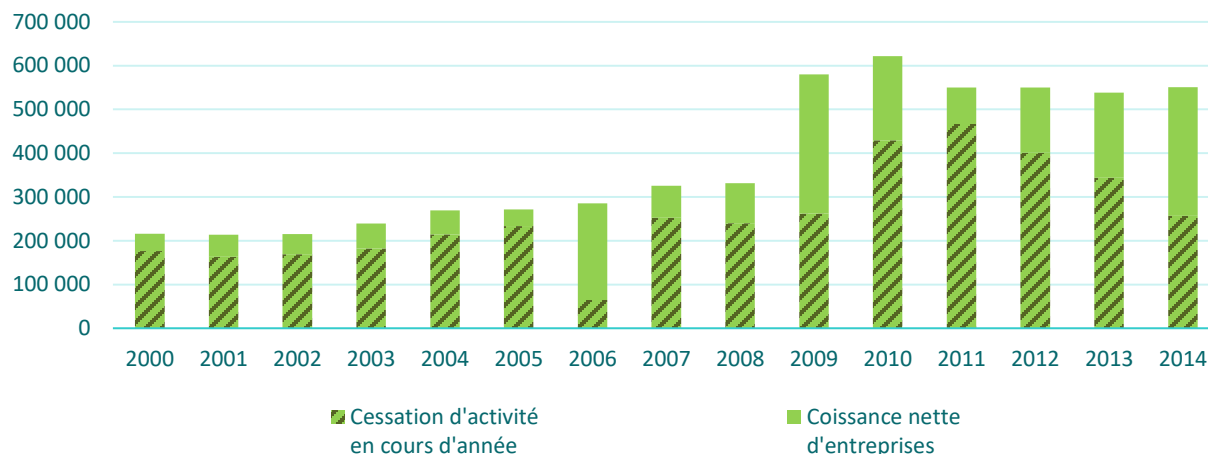


Démonstration avec un exemple pour trouver le nombre de cessation au cours de l'année 2009 : CESSENT₂₀₀₉

$$STENT_A_{2010} = STENT_A_{2009} + CRENT_{2009} - CESSENT_{2009}$$

$$\Leftrightarrow CESSENT_{2009} = STENT_A_{2009} + CRENT_{2009} - STENT_A_{2010}$$

14. Croissance nette des entreprises en France entière, 2000-2014



Note : Le calcul n'est pas possible pour l'année 2015, dû à la rupture de la série statistique à partir de 2016.

Source : Stock des entreprises et des établissements, INSEE 2000-2015

Valeurs absolues (arrondies à la centaine)

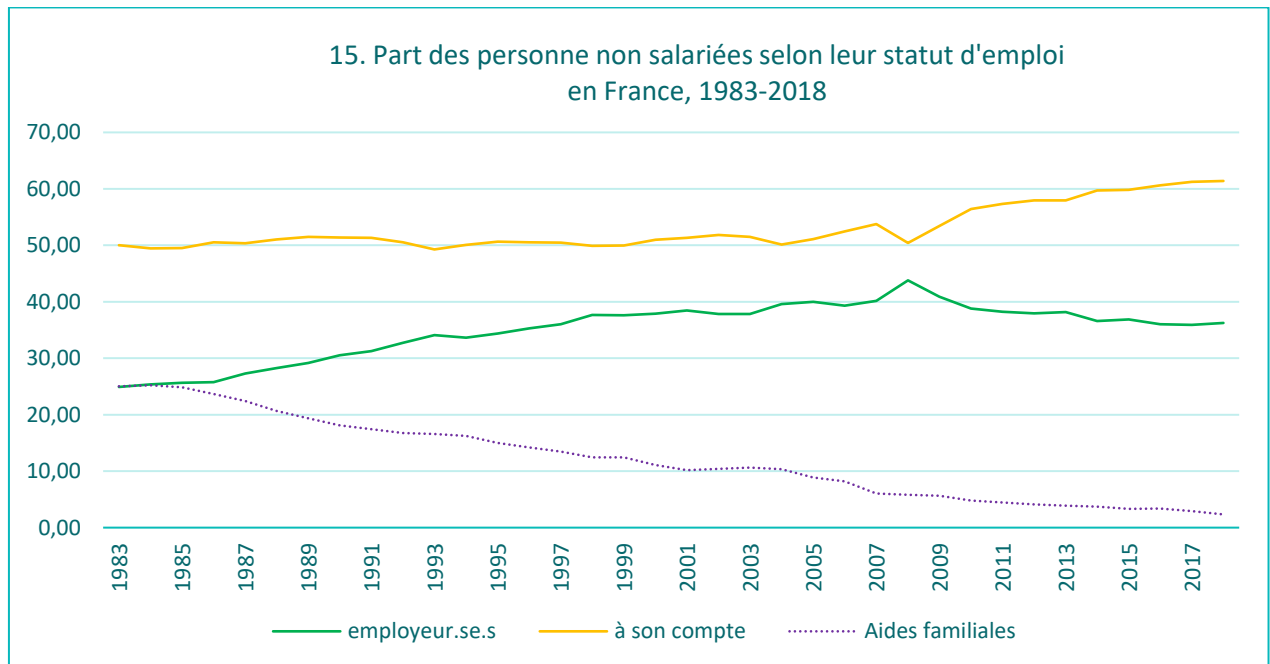
Cet histogramme permet de mettre en évidence la croissance nette des entreprises sur la période. Ainsi, on peut constater un ralentissement de l'activité entrepreneuriale durant la première moitié des années 2000 où le nombre d'entreprises en plus d'une année sur l'autre (ou créations nettes) ne dépasse pas les 55 000 alors que le nombre de cessations sont au plus haut de 2010 à 2012 et atteint un maximum de 467 000 fermetures en 2011. L'explosion du nombre de créations d'entreprise à partir de 2009 s'explique principalement par la création du régime auto-entrepreneur qui est un allègement fiscal et social éligible aux détenteurs d'une entreprise individuelle (en nom propre) et rend possible le cumul des statuts d'activité et des emplois.

c. L'entrepreneuriat en solitaire ou de très petites structures

Le renouvellement de l'entrepreneuriat français n'est pas seulement le fait d'un nouvel essor dans la création d'entreprise mais aussi d'une nouvelle manière d'entreprendre. En fait, les nouveaux et nouvelles entrepreneurs sont davantage des travailleurs individuels que des entrepreneurs employeurs comme ce qu'a connu la France durant les Trente Glorieuses. Nous le remarquons à travers les statistiques, en analysant la démographie des entreprises selon la taille de leurs effectifs. Pour cela, nous nous référons à la typologie des entreprises inscrite dans le décret n° 2008-1354 (cité plus haut) qui distingue 5 catégories d'entreprises selon la taille de ses effectifs salariés et du niveau de son chiffre d'affaire annuel (CA). Le décret ne fait pas allusion à la personnalité juridique de l'entreprise, nous appliquons ces tranches et l'adaptions à notre étude. D'abord, en l'absence de telles données, nous ne tenons pas compte du CA dans notre nomenclature ; ensuite, nous ajoutons une catégorie « sans salarié » et considérons comme « microentreprise », l'entreprise employant entre 1 et 9 salariés. Pour la suite, nous gardons les mêmes intervalles. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) entre 10 et 249 salariés ;

les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) entre 250 et 4 999 salarié-es et les Grandes Entreprises pour les 5 000 salarié-es et plus. Le terme « microentreprise », cité tel quel dans le décret ne désigne pas le régime fiscal et social éponyme. Enfin, il faut noter une des limites d'une telle classification puisque les effectifs des entreprises sont évalués en ETP – Équivalent temps plein –, c'est à dire, qu'une entreprise sans salarié peut en réalité induire des salarié-es dont la somme des heures travaillées ne dépasse pas 35 heures hebdomadaires ou l'équivalent dans le mois (selon la référence), idem pour les autres catégories. Aucune statistique plus précise n'est disponible sur la question.

2008 est une date charnière dans ce regain de l'entrepreneuriat car la crise économique doublé des politiques pro-entrepreneuriat a autant stimulé la création d'entreprise dont elle a profondément modifié la forme. La création du régime auto-entrepreneur s'inscrit dans cette dynamique pro-entrepreneuriat, que ce soit dans les discours politiques, académiques ou dans les politiques d'incitation entrepreneuriale dont il fait partie. Un arrêté d'avril 2015 a plus récemment permis la création de deux guichets dématérialisés : un pour la création des entreprises ; un autre pour les demandes d'aides publiques à l'entreprise.



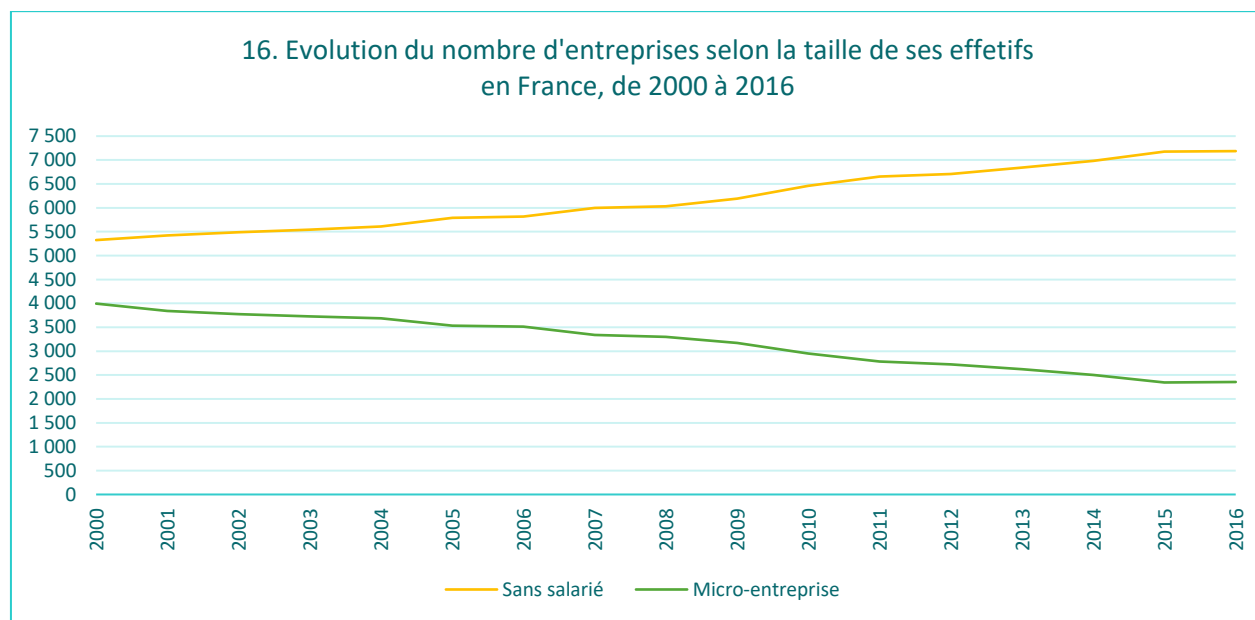
Source : Eurostat

Valeurs : relatives à l'ensemble des personnes non salariées

Ce graphique montre que la période 1983-2004 est marquée par un accroissement de la part d'employeur-es contre une stagnation de la part des personnes travaillant pour leur propre compte (Eurostat ne précise pas si cela signifie une entreprise individuelle ou comprend aussi les SASU et EURL). La tertiarisation, le développement des grandes surfaces et de l'industrie à grande échelle a eu un effet positif sur la création d'entreprises recruteuses (à commencer par les PME puis les plus grandes structures comme les GE) et donc sur le taux d'employeur-es. Mais ce sont presque exclusivement des hommes qui dirigent ces entreprises (80 % en 1983 et 76 % en 2018). On remarque ainsi sur le graphique une rupture

forte en 2008 ou la tendance s'inverse, les entreprises recruteuses cèdent leurs places aux entreprises non/très peu créatrices d'emplois (moins de un emploi en ETP).

L'entrepreneuriat d'après 2000 se caractérise par une chute du nombre de microentreprise et un "rattrapage" statistique bien visible sur la création d'entreprise sans salarié. Cette situation peut s'expliquer soit par un repli sur l'individu où l'auto-emploi, via la création d'entreprise ne visant pas à se développer ni à recruter ; soit par les difficultés à se déployer où l'absence de salarié n'est pas volontaire. En outre, il peut aussi exister des situations de salariat dissimulé ou la présence d'associé-es.



Source : Stock des entreprises et des établissements, INSEE 2000-2015
Valeurs relatives (rapporté sur 10 000 entreprises)

On peut voir grâce au tableau ci-dessous les formes d'entreprises qui ont gagné en popularité sur la période 2000-2016. On constate que la Société à Action Simplifiée (SAS) a connu une croissance remarquable sur la période, puisqu'on en compte, en 2018, 126 fois plus qu'en 2000. En termes d'effectifs, c'est la SAS microentreprise qui a eu la plus forte croissance (multipliée par 355) largement devant les SAS sans salarié (SASU mais pas seulement) avec une population multipliée par 131 en 16 ans. Précisément, la SAS a été créée en 1994. En 2000, on en comptait environ 4 000 en France : la moitié n'avait pas de salarié, quatre sur dix étaient des PME et un sur dix des micro-entreprises. En 2016, on en compte alors environ 536 000 avec des propositions qui restent identiques pour l'entreprise sans salarié, mais s'inverse quant aux deux autres. Un dixième seulement des SAS sont des PME et quatre sur dix sont alors des micro-entreprises. Mais si sa croissance est la plus forte, ce sont les Entreprises Individuelles puis les SARL qui sont les formes d'entreprises les plus populaires. On comptait en 2000, 1 380 000 entreprises individuelles et 764 000 SARL. En 2016, elles sont respectivement 2 214 000 et 1 542 000.

17. Evolution du nombre d'entreprise (coefficient multiplicateur)

en France entière, entre 2000 et 2016

	Sans salarié	Micro-entreprise	PME	TPE	GE	TOTAL
Artisanat commerce	1,9	0,4	0,3	0,0	0,0	1,3
Profession libérale	2,6	0,7	0,5	0,0	0,0	2,2
Exploitation agricole	2,9	24,9	4,5	0,0	0,0	3,3
Autre EI	1,3	0,3	0,2	0,0	0,0	1,1
SARL	3,4	1,3	1,3	1,3	1,5	2,0
SAS	131,6	355,2	52,9	14,9	6,7	126,1
SA	0,4	0,1	0,2	0,3	0,9	0,2
Etablissement public	1,3	0,8	0,6	0,8	1,0	1,0
Autre société commerciale	0,5	4,7	0,6	1,4	0,7	1,2
Groupement privé	1,0	1,5	7,4	6,0	3,0	1,5
Autre société	2,0	0,6	1,1	1,0	2,0	1,2
TOTAL	2,5	1,1	1,2	1,3	1,5	1,8

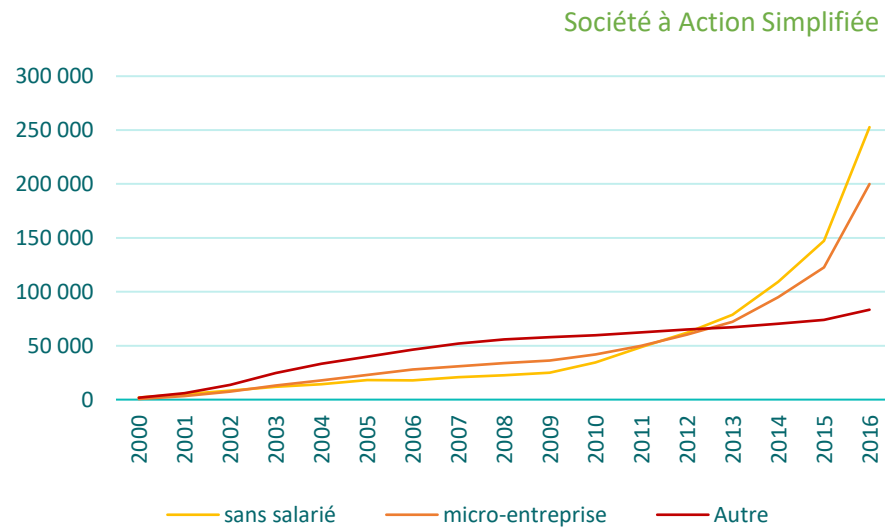
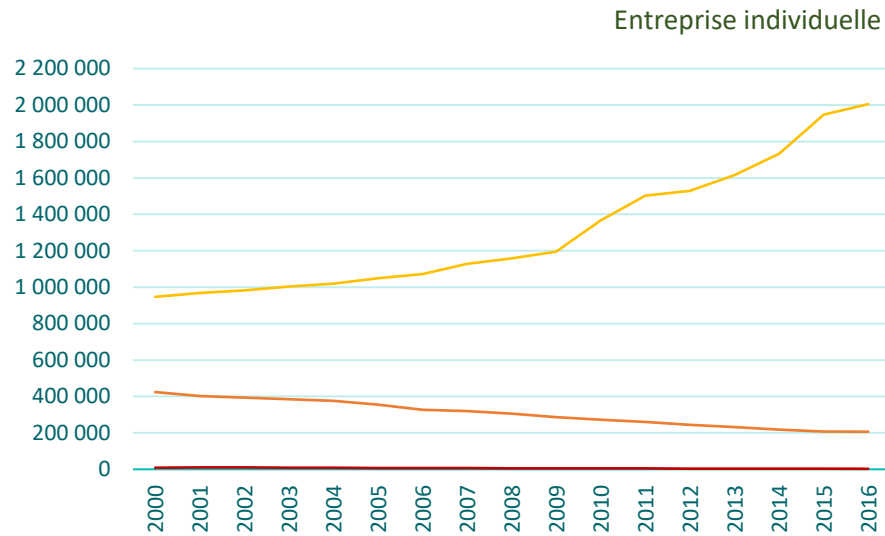
Source : Stock des entreprises et des établissements, INSEE 2000-2016

Valeurs absolue

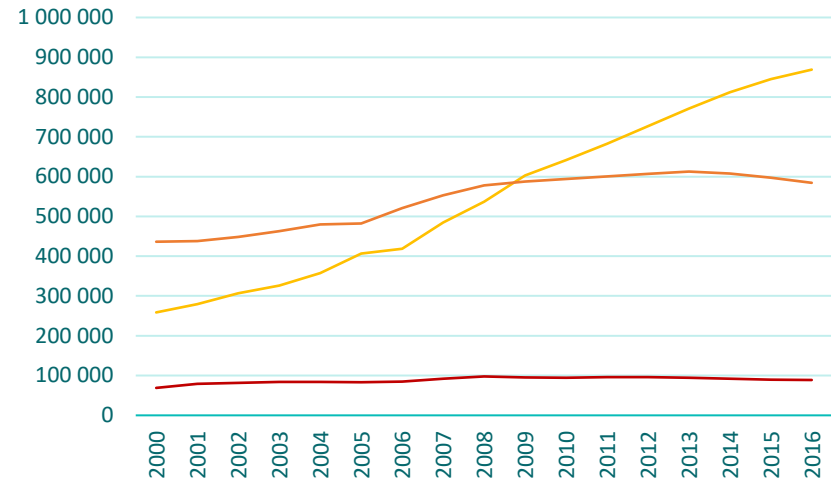
Lecture : On compte, en France (entière) en 2016, 1,8 fois plus d'entreprises qu'en 2000.

Ce sont donc les très petites structures qui ont gagné du terrain dans le paysage entrepreneurial français. Les graphiques ci-après montrent que la part des entreprises individuelles a diminué sur la période, passant de 56 % à 49 %. La part des SARL s'est accrue entre 2000 et 2009 où elle atteint 41 % mais redescend ensuite jusqu'à 34 % en 2016. C'est pour partie, l'accroissement des SAS qui explique cette décroissance puisque ces dernières sont pratiquement inexistantes en 2000 (0,2 %), frôle les 4 % en 2010 et gagne 8 points en seulement 6 ans. Si l'on regarde plus particulièrement la taille des effectifs selon le régime juridique choisi, on voit bien une explosion des Entreprises individuelles sans salarié à partir de 2009 lorsque le régime auto-entrepreneur est mis en œuvre ; tout comme l'on remarque un effet similaire pour les SAS lorsque le régime SASU (SAS Unipersonnelle) est adopté en 2008 (loi sur la Modernisation de l'Economie, L227-1 alinéa 5). Le régime EURL, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, existe quant à lui depuis 1985. Les SARL sans salarié connaissent une croissance accélérée depuis 2000, plus forte encore après 2008. Il faut rappeler qu'une société unipersonnelle ne signifie pas qu'il n'y a pas de salarié-es, et qu'inversement, une société sans salarié ne signifie pas qu'il n'y a pas d'associés.

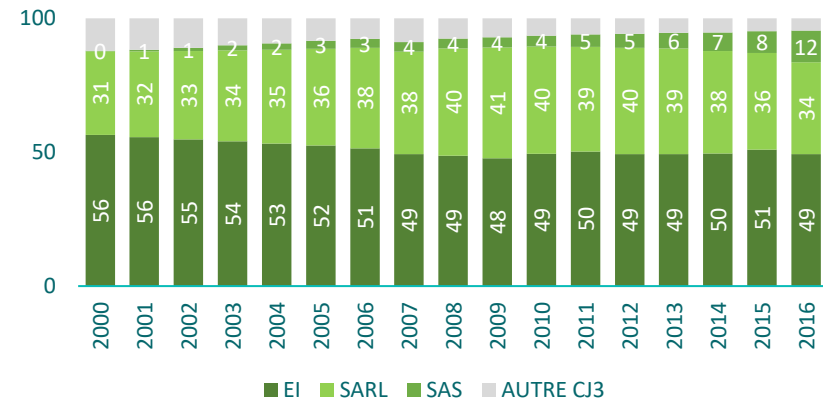
18. Evolution du nombre d'entreprise selon le régime juridique en France, de 2000 à 2016



Société à Responsabilité Limitée



19. Part des entreprises selon leur régime juridique (%) en France, 2000-2016



valeur: relative à l'ensemble des entreprises

Source: Stocks des entreprises et établissements, 2000-2016

Références et bibliographie

Références académiques

Abdelnour Sarah., Bernard Sophie et Gros Julien, "Genre et travail indépendant", *Travail et Emploi*, 150, avril-juin 2017, <http://journals.openedition.org/travailemploi/7459>

Desrosières Alain, "Éléments pour une histoire des nomenclatures socio-professionnelles", in Bédarida François. (éd), *Pour une histoire de la statistique. Tome 1 : Contributions*, Paris, Economica/INSEE, 1976, p. 913.

Salais Robert, Baverez Nicolas, Reynaud Bénédicte, *L'invention du chômage*, Paris, PUF, 1999 (1986).

Goux Dominique, "Une histoire de l'Enquête Emploi", *Économie & statistique*, n° 362, 2003, p. 41-57.

Bases de données statistiques

Démographie des entreprises et des établissements en France, 2000 à 2016 (reçu via l'ADISP)

OECD Database en ligne.

ILO Database, en ligne.

INSEE base de données, en ligne.

Autres références

INSEE, « Démographie des entreprises et des établissements, 2000-2016 », dictionnaire des variables.